



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de trois quarts des salariés du secteur travaillent à temps complet.

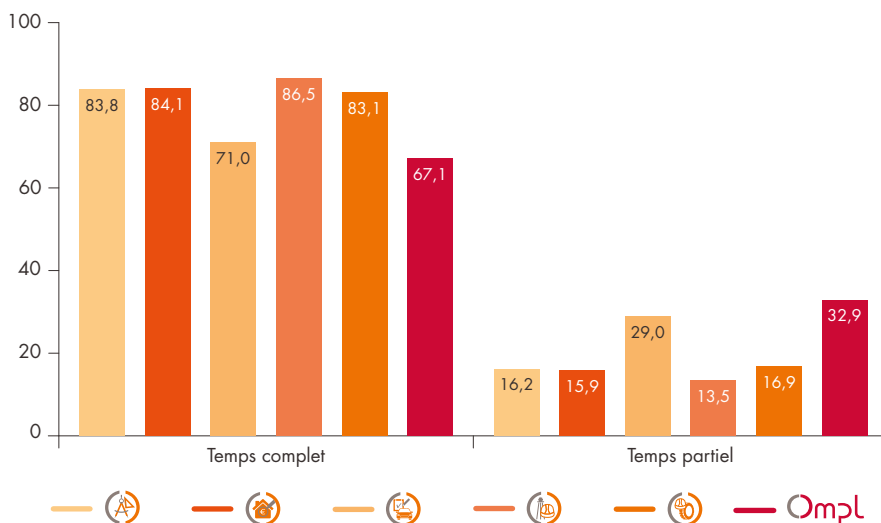


STABILITÉ DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Par rapport à 2008, le taux de salariés à temps partiel dans le secteur varie peu jusqu'en 2016. Il oscille entre 15,6 % et 17 %.

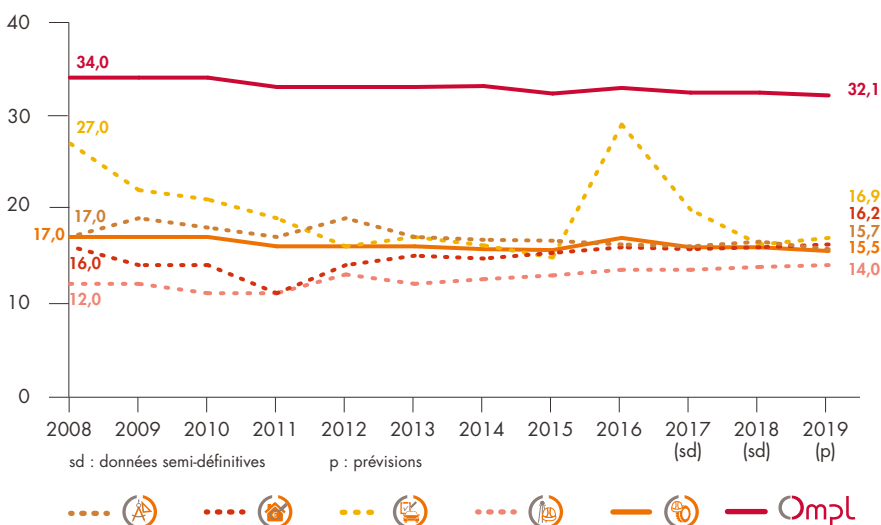
Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent le maintien de cette tendance.

Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



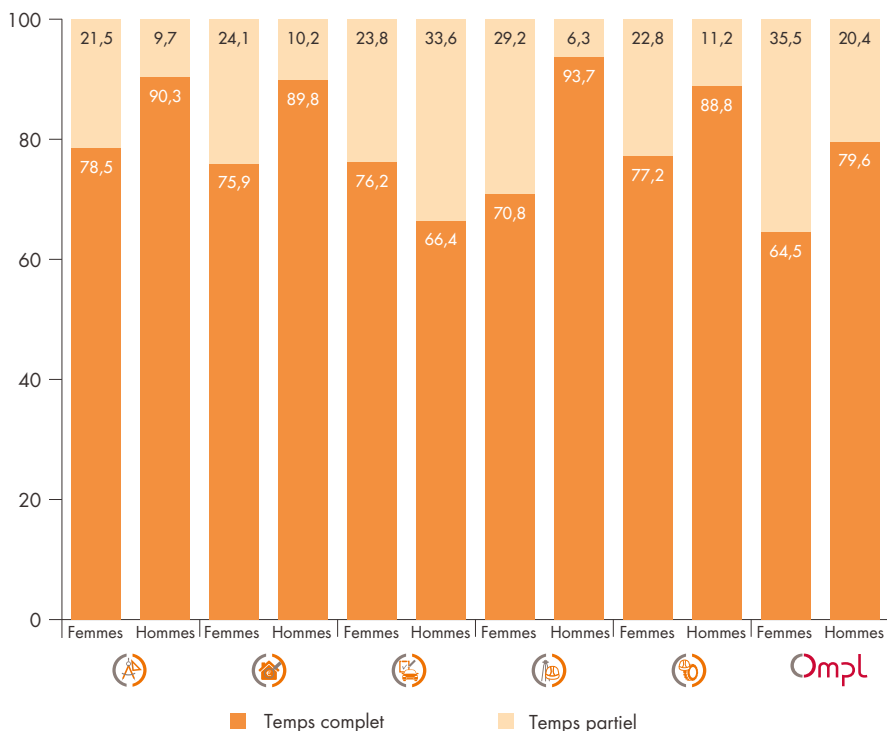
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



FÉMINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Au niveau du secteur, les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.

Répartition des salariés par genre et temps de travail (%)



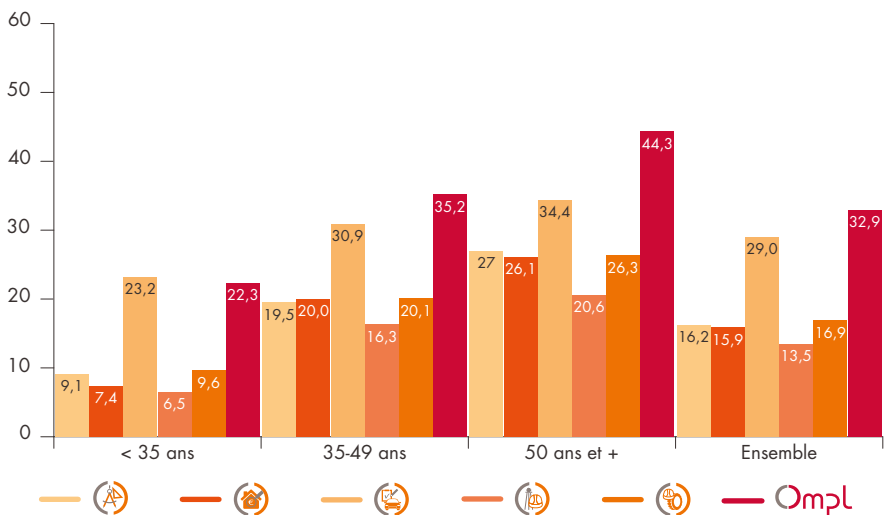
Source : Insee, DADS 2016.



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne plus d'un quart des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 16,7 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)



Source : Insee, DADS 2016.



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel, au sein du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la Bourgogne-Franche-Comté (19,4 %) et atteint un minimum pour la Corse (13,7 %).

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales						Ompl
Cadres	14,9	23,8	68,5	31,6	19,6	39,7
Professions intermédiaires	11,6	9,1	16,1	7,6	10,4	24,0
Employés	26,5	22,5	20,5	32,6	25,9	34,0
Ouvriers	32,2	13,7	23,7	28,7	27,6	60,3
Ensemble	16,2	15,9	29,0	13,5	16,9	32,9

Source : Insee, DADS 2016.

Part de salariés à temps partiel par région (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	17,9	17,1	26,8	18,9	18,7	37,0
Bourgogne-Franche-Comté	18,1	21,5	31,5	14,7	19,4	37,7
Bretagne	17,4	23,4	36,7	13,2	18,0	35,1
Centre-Val de Loire	15,4	ND ¹	34,4	20,7	19,1	31,5
Corse	15,1	ND ¹	28,6	7,1	13,7	25,7
DOM	15,7	ND ¹	28,5	10,2	14,4	21,6
Grand Est	17,0	16,0	24,8	14,9	17,4	36,3
Hauts-de-France	14,4	10,9	25,8	9,6	15,0	35,5
Île-de-France	13,1	14,8	37,0	12,9	14,5	26,6
Normandie	21,1	16,0	21,6	9,1	17,8	35,1
Nouvelle-Aquitaine	16,9	18,4	26,0	11,3	16,4	32,2
Occitanie	19,5	11,9	30,2	11,4	18,5	35,3
Pays de la Loire	19,4	14,7	23,5	14,0	18,5	36,6
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	18,9	15,5	27,5	13,3	18,5	32,6
Ensemble	16,2	15,9	29,0	13,5	16,9	32,9

Source : Insee, DADS 2016.

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.